

Quito, 14 mars 2022

Les peuples autochtones d'Amazonie demandent aux États et aux organisations internationales de prendre des mesures contre les politiques extractivistes

Assemblée ordinaire du COICA 12 et 13 mars 2022

Les peuples indigènes du bassin amazonien, à travers différents espaces et actions, n'ont cessé de mettre en garde contre la grave situation dans laquelle se trouve notre mère nature en raison du système extractiviste qui régit la société actuelle, une mise en garde confirmée par la science.

Nous avons souligné l'urgence d'agir en faveur de la planète dans des espaces internationaux tels que le dernier Congrès mondial de la nature de l'UICN en 2021 et la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques - COP26, en avertissant que l'Amazonie est entrée dans un point de non-retour et que, pour qu'elle maintienne ses fonctions écologiques, l'Amazonie doit être protégée, que pour qu'elle conserve ses fonctions écologiques et remplisse son rôle de régulateur du climat mondial, nous devons protéger au moins 80 % de cette forêt d'ici 2025, ce qui menace non seulement la disparition de la vie des peuples indigènes, mais aussi la vie même de la planète ; Cependant, les États et les parties n'ont pas exprimé un engagement fort et n'ont pas réussi à atténuer efficacement les effets du changement climatique au niveau mondial.

L'étude du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat - GIEC a démontré et diffusé que la gestion des peuples autochtones et des communautés territoriales dans l'utilisation et la jouissance de leurs droits sur leur territoire est la seule solution viable pour la planète, puisque les autres actions et mécanismes entrepris pour atténuer le changement climatique n'ont pas fonctionné et que la crise climatique s'aggrave.

Les gouvernements, qui devraient être attentifs à nos demandes, agissent avec des mesures anti-indigènes, se rendant complices de la destruction de l'Amazonie et par le biais de concessions qui ne respectent pas le cadre légal et les droits constitutionnels, qui divisent les organisations de base, régionales et nationales pour réaliser leurs politiques de "promotion des investissements irresponsables", d'expansion de la frontière agricole et extractiviste sur les droits territoriaux des peuples indigènes.

Par conséquent, nous appelons les pays, la société civile, les organisations non gouvernementales, le monde universitaire, les secteurs productifs, les scientifiques et les philanthropes, le monde entier, à se joindre aux peuples autochtones du bassin amazonien pour entreprendre une campagne en faveur de la protection réelle de

l'Amazonie, à mener des actions urgentes et à passer de la protestation à la proposition et, avec elle, à l'action conjointe.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'Organisme de coordination des organisations autochtones du bassin de l'Amazonie - COICA, DEMANDE :

1. Que les gouvernements du Suriname, de la Guyane et de la Guyane française reconnaissent les peuples autochtones dans leur législation, en adoptant de manière contraignante les réglementations internationales en vigueur.
2. Les mécanismes de financement du climat sont revigorés et les besoins des populations amazoniennes sont pris en compte afin de lutter contre les facteurs de déforestation.
3. Des mécanismes de moratoire ou d'annulation des dettes et de restructuration de l'architecture financière multilatérale devraient être convenus pour faciliter le retrait des chaînes de valeur extractives des territoires autochtones amazoniens.
4. Que l'engagement adopté lors de la COP 26 par les pays et les donateurs privés de soutenir 1,7 milliard de dollars pour la protection des territoires autochtones au cours des quatre prochaines années soit facilité de toute urgence, en garantissant que la gouvernance autochtone fasse partie du processus de planification et de mise en œuvre des ressources destinées à l'Amazonie, en générant ses propres mécanismes et des solutions intelligentes pour que les ressources arrivent dans la proportion nécessaire et directement aux peuples autochtones, à l'Amazonie résiliente.
5. Que soient garantis l'usage et la jouissance des droits collectifs et territoriaux des peuples autochtones, tels qu'établis dans les traités internationaux, les déclarations et les constitutions nationales, en particulier la consultation et le consentement libre, préalable et éclairé de manière contraignante dans les gouvernements du bassin amazonien.
6. Que les espaces multilatéraux tels que l'Organisation du traité de coopération amazonienne (ACTO) et le Pacte de Leticia soient activés conformément à leurs objectifs, en intégrant efficacement la gouvernance autochtone régionale dans leurs groupes de planification et de travail.
7. Que chaque pays du bassin amazonien facilite les processus de démarcation, de reconnaissance, d'attribution de titres et d'extension des territoires autochtones, ainsi que la reconnaissance des mécanismes propres aux peuples autochtones pour la gestion territoriale du bassin amazonien.
8. Que la société mondiale, dans son processus de transition écologique obligatoire, considère les mécanismes de la chaîne de valeur qui reconnaissent les produits et services pouvant être offerts par l'économie indigène comme une solution au consumérisme excessif qui nous a mis dans la situation de crise actuelle.

9. Enfin, nous appelons nos frères et sœurs de la base et les communautés à défendre leur territoire et à avertir de toute intrusion et perturbation qui affecte leurs droits.

Nous invitons nos plus proches alliés, les pays qui nous ont soutenus et le grand public à souscrire à cette déclaration et à cet appel pour changer une fois pour toutes l'histoire de l'humanité.

Amazonie vivante, humanité sécurisée.

Sincèrement vôtre,

CONSEJO DIRECTIVO DE LA COICA – CDC

José Gregorio Díaz Mirabal
Coordinador General COICA

Tuntiak Katán Jua
Vicecoordinador General COICA

Elcio Da Silva Manchineri
**Coordinador de Territorios
y Recursos Naturales**

Adolfo Chávez Beyuma
**Coordinador de Relaciones
Internacionales y Cooperación**

Tabea Casique Coronado
**Coordinadora de Educación,
Ciencia y Tecnología**

Michael John McGarrell
**Coordinador de Políticas
y Derechos Colectivos**

Irvin Ray Harvey Ristie
**Coordinador Comunicaciones
y Salud**

Harol Rincón Ipuchima
**Coordinador de Medio Ambiente
Cambio Climático y Biodiversidad**

Claudette Labonté
**Coordinadora de la Mujer
y Familia**

CONSEJO DE COORDINACIÓN DE LA COICA – CCC

Marlon Richard Vargas
Presidente CONFENIAE (Ecuador)

Tomas Candia
Presidente CIDOB (Bolivia)

Julio Cusurichi

Eligio Da Costa Evaristo



Delegado AIDSESP (Perú)

Julio Cesar López
Presidente OPIAC (Colombia)

Thomas Lemmel Benson
Presidente APA (Guyana)

Presidente ORPIA (Venezuela)

Sirito Yana Aloema
Presidente OIS (Surinam)

Francinara Soares
Coordinadora de COIAB (Brasil)